



Accompagnement collectif d'adhérents du Synavi

Focus sur l'accompagnement collectif des adhérents du Synavi (Syndicat national des arts vivants) en Nord-Pas de Calais.

Origine

Fin 2005, le bilan des accompagnements culture dans le Nord-Pas de Calais réalisé par le Cnar Culture a mis en évidence une sous-représentation des associations de spectacle vivant ([lire ce bilan](#)).

Le Cnar Culture a pris alors contact avec le Synavi, Syndicat National des Arts Vivants, pour l'inciter à relayer le dispositif DLA auprès de ses adhérents. Celui-ci a joué le jeu et a invité le Cnar Culture, le C2RA, et un opérateur DLA à présenter, à l'aide d'exemples, les possibilités d'accompagnement individuel et collectif aux compagnies membres de son réseau.

Après avoir réfléchi aux opportunités offertes par le dispositif, le Synavi a sollicité le Cnar Culture en vue d'engager un travail collectif portant sur la mutualisation, cette thématique constituant l'un de ses chantiers prioritaires depuis notamment la journée « Art, Culture, Economie Solidaire : est-ce qu'on pourrait faire autrement ? » (organisée à Lille en 2004).

Montage

Le Cnar a transmis cette demande aux opérateurs DLA de la métropole lilloise qui ont organisé deux réunions avec des structures adhérentes du Synavi pour affiner les besoins et déterminer qui va participer à la démarche.

Le groupe constitué a réuni 12 compagnies, soit un tiers des adhérents du réseau et est représentatif de la diversité des disciplines (danse, théâtre, marionnette...), des budgets (des structures bien dotées et des compagnies fragiles), des niveaux de développement (structures confirmées et émergentes), des implantations (Nord et Pas de Calais - ce qui permet d'associer un 3^e DLA, celui du Pas de Calais).

Le cahier des charges, établi conjointement par le Cnar et les DLA, et validé par les principaux intéressés a été transmis à quatre cabinets.

Une journée « d'audition » a été organisée par les DLA : les cabinets ont présenté oralement le détail de leurs propositions et ont répondu aux questions des compagnies. Celles-ci ont ensuite pris le temps - une quinzaine de jours - pour échanger sur leurs avis et ressentis suite aux rencontres avec les différents consultants. La proposition commune des cabinets Prémises et La Croisée des Chemins a été retenue en raison de la méthodologie souple et adaptée, de la complémentarité des compétences et des expériences et de la connaissance du secteur artistique.

Déroulement général et résultats

L'accompagnement se déroule sur une période de 8 mois (mars à oct 2007). Après une phase d'entretiens individuels, six ateliers d'une journée réunissant l'ensemble des participants portent sur :

- ▶ une mise à plat du fonctionnement interne et une réflexion sur les statuts juridiques ;
- ▶ un panorama des besoins en termes d'emplois et de compétences ;
- ▶ les différents modes de collaboration interne et externe
- ▶ la conception d'un outil d'analyse des projets de mutualisation ;
- ▶ les possibilités de mutualisation de moyens ;
- ▶ les plans d'action pour les projets émergents ;

Cette série d'ateliers, au cours desquels les compagnies ont été assidues et impliquées, a permis :

- ▶ de confirmer l'intérêt d'un projet de services aux compagnies portés par deux administratrices (le projet préexistait à l'accompagnement) ;
 - ▶ de faire émerger des projets de partage de moyens matériels, en l'occurrence : une remorque avec gradins incorporés pour résoudre les problèmes liés à l'itinérance et un site internet offrant des ressources techniques dans le secteur chorégraphique. Des négociations collectives avec des fournisseurs communs ont été également envisagées ;
 - ▶ de créer un outil (un QCM téléchargeable sur internet) pour questionner la structuration interne, l'emploi, les statuts juridiques.
-

EN RÉSUMÉ

- ▶ Le rapprochement entre l'antenne régionale d'un syndicat professionnel, le Synavi, et le Cnar Culture.
 - ▶ Une thématique d'accompagnement, la mutualisation, en phase avec l'un des chantiers prioritaires du Synavi.
 - ▶ Un groupe de 12 compagnies, impliquées et assidues, représentatif de la diversité des adhérents du réseau.
 - ▶ Un processus collégial pour choisir les intervenantes.
 - ▶ La confirmation d'un projet d'activité de services administratifs pour les compagnies et l'émergence de projets de mutualisation de moyens matériels.
-

Contacts

- ▶ Maison de l'Emploi de Lille, Florence Collet & Hervé Chattuais : 03 20 14 85 50. [f.collet\(at\)reussir.asso.fr](mailto:f.collet@reussir.asso.fr) ou [h.chattuais\(at\)reussir.asso.fr](mailto:h.chattuais@reussir.asso.fr).
- ▶ Prémisses, Aurélie Foltz : 01 57 42 29 43, [asso.premisses\(at\)wanadoo.fr](mailto:asso.premisses@wanadoo.fr).
- ▶ La Croisée des Chemins, Catherine Nasser : 06 07 91 23 48, [croiseedeschemins-cdc2003\(at\)club-internet.fr](mailto:croiseedeschemins-cdc2003@club-internet.fr).